

La Vie Ouvrière

L'École préparatoire du Chômage

✱ ✱ ✱

Le monde syndicaliste s'intéresse à l'éducation de l'enfance. Une ligue a été fondée, un journal a été créé pour les petits.

Il est impossible que le monde ouvrier n'étudie pas sérieusement la crise de l'apprentissage. Des parlementaires, des industriels ont exposé ses causes, proposé des remèdes contre ses effets néfastes. Il ne semble pas que les enquêteurs soient entrés dans les ateliers, les bureaux, les magasins, les cuisines, les restaurants, les sous-sols, les entrepôts pour demander aux hommes qui ont charge d'apprentis: « Apprenez-vous réellement un métier aux enfants qui travaillent chez vous? »

Un jour, sans doute, nous dirons la besogne des enfants d'usine, au tissage, à la verrerie, à la scierie, sur le bateau. Nous dirons la besogne des manœuvres en sous-âge, qui exécutent des travaux de force, des travaux de nuit, en concurrence victorieuse avec les adultes. Aujourd'hui, nous parlerons d'enfants moins surmenés, mais autant déshérités. A leur sortie de l'école, ils doivent rapporter un gain immédiat à leurs parents. Ceux-ci les placent dans la première maison venue qui assure au gamin un salaire de 20 à 40 francs par mois. Il arrive souvent que l'enfant n'acquiert aucune connaissance professionnelle, qu'il serve uniquement de jeune domestique ou qu'il passe sa jeunesse à faire des courses, à coltiner des colis, à balayer des bureaux, à copier des mémoires. A l'âge d'homme, il se trouve désemparé, isolé, sans situation, sans instruction technique, presque incapable de gagner sa vie, n'ayant aucun outil dans les mains, réduit à faire des corvées ou de lamentables travaux d'écriture.

Dans le commerce de la banque, la basoche, on ne se soucie pas toujours d'assurer un avenir aux petits gratte-papiers ou commis qu'on utilise. « Ils gagnent de suite », affirment les employeurs, et cette annonce, d'ailleurs exacte, suffit à attirer chez eux la jeune main-d'œuvre jusqu'au service militaire.

Voici un établissement bien connu qui emploie des enfants aux besognes les plus monotones, les plus insipides. Là ils n'apprennent rien, mais ils oublient le mince bagage d'instruction primaire qu'ils ont reçu. Ils seront plus tard les moins armés des chômeurs.

Ils accomplissent couramment onze heures et quart de travail, douze heures de présence, parfois treize et quatorze heures pour un misérable salaire. Ils font des copies ou des commissions. Au reste, voici la notice de laquelle les parents prennent connaissance avant de placer leur garçonnet. Ce document n'a pas besoin d'être commenté:

Conditions pour les jeunes gens ayant certificat d'études et âgés de 12 à 14 ans

Arrivée au bureau le matin, à 7 heures très précises.

Départ à 7 h. 1/4, le samedi soir à 8 heures, le lundi à 9 heures soir.

Les deux premiers mois à l'essai: 35 francs.

Le troisième mois, 45 francs jusqu'au cinquième.

Le sixième mois et suivants: 50 francs.

Augmentation suivant capacités.

Au bout de quatorze mois de présence: 60 francs.

Une heure pour déjeuner au bureau, à moins de justifier que l'on déjeune chez ses parents.

Progressivement, un employé studieux et laborieux peut, au bout de deux ans, gagner 800 francs par an; au bout de trois ans, 1.000 francs; au bout de cinq ans, 1.200 à 1.400 francs.

Un jeune homme qui resterait au bureau peut très bien arriver, à 22 ou 25 ans, à une situation variant entre 1.800 et 2.400 francs par an, peut-être davantage, si ses capacités le lui permettent.

Les dernières pilules sont dorées. On veut faire oublier l'amertume des premières. Mais ne trouvez-vous pas que ceux qui formulent de telles conditions s'arrogent des droits exempts à l'égard des apprentis et qu'il faudrait limiter les droits des employeurs pour remédier efficacement à la crise de l'apprentissage?

L.-M. BONNEFF



MUSIQUE ½ ½ ½ ½ ½

Le Miracle A L'OPÉRA

Il accroît le nombre des œuvres probes; un art très savant et très scrupuleux l'a mûri. Il est éloquent sans boursouffure; pathétique sans mélodrame; passionné sans sensiblerie; coloré sans surcharge. L'inspiration n'y atteint pas, sans doute, ces altitudes où le sublime éclôt; mais son élévation est sincère et constante. Le prestige, la grâce et les trouvailles (il en est de fort curieuses) d'un orchestre profondément travaillé intéressent, sans cesse, l'attention. Un ballet, très franc de rythmes, met au milieu du drame une belle liesse populaire. C'est un opéra très volontairement opéra; mais, par le soin même qui s'y prodigua, par la dignité dans la mélodie et la certitude dans le métier, il dépasse la mesure de l'ordinaire romantisme musical. MM. Messager et Broussan doivent être loués d'avoir représenté cette œuvre nouvelle de M. Georges Hue, dont le livret très adroitement disposé, diversement dramatique et suffisamment versifié, est de MM. Gheusi et Miranne. Vous en savez, sans doute, déjà l'affabulation: une ville bourguignonne est délivrée du condottiere qui l'assiégeait par la grâce de la courtisane Allix, qui n'eut besoin, pour accomplir ce « miracle », que de vouer, une nuit, son corps à l'assiégeant. Naturellement, l'évêque de la ville découvre dans ce miracle un signe irrésistible de la grâce de sainte Agnès, patronne du lieu. La statue de la sainte témoignera à jamais, au seuil de la cathédrale, de cette prodigieuse délivrance. Un certain Loys est commis à faire surgir du marbre la tutélaire statue. Au jour d'inauguration, la sainte a le corps sublime et nu de la courtisane Allix. C'est que cette dernière, obstinée à faire connaître au peuple sa véritable salvatrice, a séduit, ébloui, perdu Loys au point de lui suggérer de réaliser la sainte à l'instar de la courtisane. Scandale, meurtre; emprisonnement; finalement, Allix, condamnée à briser sa propre effigie, reçoit, au moment de s'y résigner, la foudre même du ciel, qui l'abat au pied de la sainte métamorphosée par l'éclair en damoiselle rigoureusement décente et vêtue. Mon paganisme regrette, profondément.

La représentation donnée de cette œuvre, par l'Opéra, est suffisante; est-ce suffisant, vu l'endroit? L'orchestre est parfaitement cohésif et sonore sous la direction de M. Paul Vidal. Le ballet n'innove rien; mais Mlle Aïda Boni y met des grâces rapides et sûres où l'on croit voir des ailes. Quant aux choristes... Le poète antique a prévu leur cas, qui nous vante ces hommes que les ruines mêmes ne pourraient émouvoir. Il n'y a pas de miracle pour ces électeurs tonitruants: il n'y a que l'heure du train qui ramène aux banlieues endormies.

L'interprétation des solistes est excellente avec Mlles Bailac, Courbières, MM. Dangès, Fabert, Gresse, et M. Muratore, très dramatique et beau. Mlle Chenal, qui n'a qu'à se laisser vivre pour sculpter sa propre statue, est merveilleusement belle; une claire jeunesse la pare, qui chante, haute et sûre, dans sa voix, — laquelle se plaît aux sommets. Elle émeut par les moyens les plus pathétiques et, à la fois, les plus sobres.

Georges PIOCH.



L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine LA VIE ET LES ARTS et LES THÉÂTRES.